

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input type="checkbox"/> Faculté de Santé	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : UFR de Géographie et Aménagement	Localisation : Institut de Géographie et Aménagement	

Identification de l'emploi	
Numéro de l'emploi : 565	Section(s) CNU : 23
Nature de l'emploi : <input type="checkbox"/> Maîtresse ou Maître de conférences / <input checked="" type="checkbox"/> Professeure ou Professeur des universités	
Article de recrutement : 46-1°	
Etat du poste : <input checked="" type="checkbox"/> vacant / <input type="checkbox"/> susceptible d'être vacant	
Profil	
Géographie humaine et économique	
Titre et résumé du poste en anglais Human and economic geography	
Euraxess Research Field Geography	

Enseignement
L'UFR de géographie et aménagement de Sorbonne université souhaite recruter une professeure ou un professeur de géographie dans le champ de la géographie des ressources, des connaissances, des savoirs et de l'alimentation pour une prise de poste au 1 ^{er} septembre 2024.
<u>Filières de formation concernées</u> Licence de géographie et aménagement (L1, L2, L3), Master GAED, parcours Alimentation et Cultures Alimentaires (ACA), autres parcours et tronc commun.
<u>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</u> Enseignement dans les thématiques de la géographie des ressources, des connaissances et des savoirs et de l'alimentation au sens large. La personne recrutée devra enseigner de manière équilibrée entre le 1 ^{er} et le 2 ^{ème} cycle des études universitaires et participer à la préparation des concours d'enseignement (CAPES et Agrégation). Elle devra également s'investir dans les responsabilités collectives au niveau de l'UFR. Encadrement des étudiants en Master 1 et Master 2, encadrement doctoral en lien avec les problématiques scientifiques de recherche du laboratoire Médiations.

Recherche		
La personne recrutée rejoindra l'Unité de Recherche Médiations-sciences des lieux – sciences des liens, au sein de laquelle elle devra s'insérer dans l'un des trois axes thématiques. Elle devra participer activement aux travaux du laboratoire et à la vie de celui-ci, tant sur le plan scientifique (journée d'étude, organisation de colloque, ...), que sur le plan administratif (responsabilités au sein d'un ou de plusieurs axes de recherche). La capacité à participer à l'encadrement doctoral et à celui d'étudiants de masters est primordiale. Il est également recommandé d'avoir une expérience dans la gestion de programmes de recherche nationaux ou internationaux. Les thématiques de recherche devront concerner la diffusion et la circulation des savoirs et des connaissances, les relations entre les espaces et les ressources, entendues comme des potentiels spatiaux et territoriaux et des processus socio-économiques, mis en valeur et convoités par des groupes sociaux d'acteurs. Les ressources alimentaires en constituent un des domaines importants, en lien avec des espaces localisés ou structurés en réseaux et filières. Les personnes candidates, géographes, devront s'intéresser aux différentes formes et aux différents enjeux de leurs valorisations, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Elles devront étudier les configurations spatiales et les spatialités associées à la production, la circulation et la distribution, la consommation et la commercialisation, mais aussi toutes les valorisations, y compris symboliques comme la labellisation. Des approches en termes de géographie économique, sociale ou culturelle, sont ainsi attendues.		
Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°
Médiations : science des lieux, sciences des liens		

Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif**Exposition aux risques professionnels :**

- Non
 Oui

ZRR :

Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.

Contacts

Recherche : Xavier BERNIER, directeur du laboratoire Médiations : xavier.bernier@sorbonne-universite.fr

Enseignement : Denis MERCIER, directeur de l'UFR de géographie et aménagement, denis.mercier@sorbonne-universite.fr / 07 82 85 37 67

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du jeudi 22 février 2024 à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 29 mars 2024 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au vendredi 29 mars 2024 à 16 heures (heure de Paris)**

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ou attestation indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- une présentation analytique : CV et présentation des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans votre présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

En cas de candidature :

➔ au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;

➔ au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 (MCF) ou 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;

➔ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

➔ au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr ou sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr ou pascale.bechu@sorbonne-universite.fr (pour la faculté de Santé).